

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS.

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérés alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emaprons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : La fête de Saint Isidore à Montréal.—La colonisation sous le patronage de la Société de colonisation du diocèse de Montréal; lettre de Sa Grandeur Mgr l'évêque recommandant cette œuvre.—Utilité des cercles agricoles; ce que nous lisons à ce sujet dans le *Courrier de St-Hyacinthe*.

Causerie Agricole : L'ensemencement des terres.—Les grosses graines et les petites employées comme semence.—Récolte de graines de trèfle destiné à la semence.

Sujets divers : *L'industrie laitière* : Défauts de nos produits de laiterie, des causes qui produisent ces défauts et des moyens les plus prompts et les plus sûrs pour y remédier; des difficultés que nous éprouvons à écouler nos beurres, lorsqu'ils sont en concurrence avec les beurres étrangers, sur le marché Anglais.—Du jardin potager.

Choses et autres : Noyade à Ste Anne de la Pocatière.—La fête des arbres à Québec, St-Agapit de Beauvillage, Carleton (Baie-des-Chaleurs) et Ste Anne de la Pocatière.

Récettes : Le "piétin" des moutons.—La "pourriture" chez les moutons.

PEPINIERE DU VILLAGE DES AULNAIES 1884.

30,000 Plants à vendre, variétés propres au climat du Canada.—Blé & Patates de semence.—
Catalogues gratis.

Pommiers, Pruniers, Poiriers, Corisiers, Vignes.
Gadelliers, Groseillers, Framboisiers, Ronces, Fraisiers.
Erables argentées, Erables Negundo (à Giguère) \$3, \$10, \$15
le 100.—Peupliers argentés.
Maronniers, Ormes, Chênes, Arbustes de jardins, etc., etc.
Spécialités par la malle: "Fraisiers Sharpless" 50 cts doz.
25 Pommiers, greffés cet hiver, assortis, \$1.
Erables Negundo 50 cts à \$1 la doz. Chênes \$1 la doz. Ormes
\$2. la doz.

Timbres de poste acceptés, pour montants au-dessous d'une piastre.
Patates: "Blanche d'Amérique," belles, bonnes, très productives sac de 100 lbs, \$1.
Echantillon de Blé & Patates par malle, 5 cts chaque.
Chèvres, \$10 la paire.

Adressez à

AUGUSTE DUPUIS,
Village des Aulnaies, Comté L'Islet P. Q.

REVUE DE LA SEMAINE

La St Isidore—La fête du glorieux patron des cultivateurs a été célébrée, cette année, à Montréal, avec une pompe inaccoutumée. Pour rendre hommage à Son Excellence Mgr le Délégué Apostolique, Sa Grandeur Mgr de Montréal a voulu que la solennité eût lieu à St-Pierre, église des RR. PP. Oblats. Son Excellence et Sa Grandeur assistaient au trône. Dans le sanctuaire, on remarquait le R. P. Lacasse et M. le curé Labelle, de Saint-Jérôme, deux apôtres de la colonisation.

Le Révérend Père Lacasse a donné le sermon de circonstance. Inutile de dire qu'il a, comme toujours, su charmer son auditoire et que jamais peut-être la grande cause de la colonisation et de l'agriculture n'a été plus habilement exposée et plus magnifiquement exaltée.

La quête à la grand' messe a été faite au profit de la colonisation par le R. P. Lacasse et M. le curé Labelle.

Cette solennité a été en tout point digne des illustres personnages qui en ont relevé l'éclat de leur présence, et fait honneur aux RR. PP. Oblats, comme aux paroissiens de St-Pierre de Montréal.—*Le Monde*.

La colonisation sous le patronage de la Société de colonisation du diocèse de Montréal.—Sa Grandeur Mgr de Montréal, qui s'intéresse vivement à l'œuvre de la colonisation, vient d'écrire une lettre dont l'importance et le sens pratique se recommandent d'une manière spéciale à l'attention publique.

Aussi nous nous empressons de la publier, espérant qu'elle aura pour effet de gagner de nouveaux adeptes à cette œuvre nationale par excellence, et d'encourager ceux qui déjà travaillent à coloniser nos riches et beaux cantons du nord.

Au R. P. Resther, S. J., Zélateur général de la Société de Colonisation du Diocèse de Montréal.

Mon Révérend Père,

Mon intention étant de donner à l'œuvre de la Colonisation une impulsion aussi puissante et aussi générale que possible, il m'a semblé que pour cette fin, il serait très avantageux de faire entrer dans le mouvement les élèves de tous les Collèges, Couvents et grandes Académies du Diocèse de Montréal.

Pour en arriver à cet heureux résultat, mon Révérend Père, je vous charge d'établir dans ces différentes maisons d'éducation de mon Diocèse, la Société de Colonisation, de la même manière que dans les paroisses; c'est-à-dire par chefs de dizaines, et par billets d'une piastre pour les personnes qui préfèrent payer sur le champ pour dix ans la contribution annuelle de dix centins.

Les listes des chefs de dizaines dans les maisons d'éducation se rempliront exclusivement entre les élèves, pensionnaires, demi-pensionnaires, quart de pension ou externes.

Chacune de ces maisons aura son organisation propre, tout comme les paroisses, son directeur ou sa directrice, ses chefs de dizaines, et son zélateur ou sa zélatrice générale. Les contributions des élèves seront transmises au trésorier général à l'Evêché par le directeur ou la directrice de la société de Colonisation de chaque maison d'éducation, dans la dernière quinzaine de décembre de chaque année, avec un état des comptes de la société, comme il est dit sur le revers des listes de chaque chef de dizaine.

Je prie Dieu, Mon Révérend Père, de bénir votre apostolat de la colonisation, et de vous faire trouver bon accueil auprès de tous les curés et de la direction des maisons d'éducation de mon Diocèse.

Je suis bien sincèrement, mon Révérend Père, votre tout dévoué serviteur,

† EDOUARD CHS, Ev. de Montréal.

Les Cercles agricoles.—L'agriculture, tout le monde l'admet, mérite toutes nos sympathies, elle fait même notre admiration. Mais à quel point l'agriculture mérite-t-elle nos sympathies, les sympathies de tous ceux qui ont à cœur le véritable progrès agricole? Nous le disons ici, afin que l'on sache que ce n'est pas à tort si l'on accorde à l'agriculture et à ceux qui vivent par elle et pour elle, appui et protection. —L'agriculture mérite nos sympathies et a droit à la plus entière protection, parce qu'elle est la première des sciences, c'est la première et la plus respectable des industries; elle pourvoit à nos premiers besoins; elle forme des hommes laborieux et patients, dont les efforts profitent à tous; enfin, comme le disait un prince, le duc de Nemours, "sa pratique est presque un vertu."

Honneur donc à nos hommes publics qui savent entourer de leur estime, de leur considération et de leur plus entière protection la classe agricole, les cultivateurs qui vivent par l'agriculture et pour l'agriculture! Honneur à nos hommes d'Etat, et à tous ceux qui ont en mains la conduite de notre pays, qui s'arrachent à leurs loisirs pour venir en aide aux cultivateurs, et qui ne savent rien refuser pour aider à réaliser le véritable progrès agricole. Ceux qui voudraient se soustraire à ce devoir impérieux que nous

devons à la classe agricole, mériteraient certainement notre réprobation et être montrés au bout du doigt, comme hostiles aux intérêts de notre pays.

Les dévouements à cette cause par excellence n'ont jamais manqué dans notre jeune pays; ils originent de la source la plus pure: c'est celle de la religion où ils ont pris racine. *Crux et aratro* a été la devise du premier évêque de Québec, Mgr de Laval. Le premier, cet éminent et saint évêque a élevé ce double cri dans lequel, comme l'a dit l'un de ses successeurs Mgr Taschereau, nous, Canadiens, nous devons voir un des plus fermes soutiens de notre existence comme peuple: "Le sol c'est la patrie! emparons-nous du sol!"

Mgr de Laval savait, lui aussi, que pour faire aimer l'agriculture, il suffisait de la mieux faire connaître; et, pour atteindre ce but, il a, le premier, établi une école d'agriculture dans le voisinage de Québec, à St-Joachim où il y a encore une ferme-modèle qui est la propriété du Séminaire de Québec.

"Faire aimer l'agriculture, instruire nos populations rurales," telle a été l'idée primordiale de Mgr de Laval, et cette idée a été épousée jusqu'à nos jours par notre clergé Canadien. C'est à cette source de dévouement à la religion et à la patrie que nous devons de posséder dans notre pays une population nombreuse d'agriculteurs. Nul ne contestera que c'est de cette source où s'inspire les plus purs dévouements, les dévouements les plus désintéressés, que nous devons attendre une augmentation du nombre des enfants de la charrue qui par leur travail assureront la richesse de notre pays; ils sont nombreux, ces membres du clergé qui sont tout zèle à vouloir ramener les bras vers la charrue. N'allons pas tenter nous affranchir de cette influence clérical, car ce serait non-seulement paralyser les dévouements qui nous sont si nécessaires, mais rendre absolument nuls les efforts que nous tenterons pour assurer le bien-être et l'aisance à la classe agricole; pour l'œuvre de la colonisation, pour les cercles agricoles comme pour nos écoles d'agriculture, le clergé doit être notre guide, notre conseiller, notre directeur, parce qu'il est l'inspirateur et le fondateur de toutes ces œuvres qui assureront à notre pays la richesse et le bonheur.

Il y a douze à quinze ans, nous avons proposé l'établissement des cercles agricoles dans nos paroisses, et en cela nous n'étions que l'écho des membres du clergé toujours à la recherche de nouveaux moyens pour développer le progrès agricole parmi nous. Si nous avons eu le bonheur de voir réaliser ce beau et patriotique mouvement de l'établissement des cercles agricoles dans nombre de paroisses, nous sommes loin de nous en attribuer le mérite comme journaliste agricole; nous avons aidé au mouvement, comme c'était notre devoir, et notre mérite ne s'étend pas au-delà.

Comme nous le disions dans l'avant dernier numéro de la *Gazette des Campagnes*, il faut stimuler par tous les moyens possibles l'esprit d'association parmi les cultivateurs; à l'égard des cultivateurs comme à toutes les classes de la société, cet esprit d'association est nécessaire. Ce que dit Bossuet nous le prouve assez: "Chaque homme, dit-il, doit avoir soin des autres hommes, l'intérêt même nous unit. Le frère aide de son frère est comme une ville forte. Voyez

comme les forces se multiplient par la société et le secours mutuel."

Les cercles agricoles si chaleureusement recommandés par Nos Seigneurs les évêques de la Province de Québec et par ceux qui ont véritablement à cœur le progrès agricole, peuvent aussi stimuler l'esprit d'association parmi nos populations rurales, et elles se recommandent à l'attention de tout le monde, tout particulièrement des cultivateurs qui doivent en tirer avantage.

Les cercles agricoles ont cela de précieux, qu'ils réunissent les cœurs et les esprits; ils rapprochent sur le même terrain ceux mêmes que la politique divise par leurs opinions. A nous donc de travailler à en favoriser l'établissement dans toutes nos paroisses. Dans ce beau mouvement nous avons les concours de la presse en général, et nous en sommes heureux.

Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs ce que dit notre confrère du *Courrier de St Hyacinthe*, à l'occasion des cercles agricoles :

" Nous recommandions, il y a quelques jours, l'établissement de cercles agricoles dans chaque localité, comme le mo le le plus efficace et le plus sûr pour aider au développement et au progrès de l'agriculture dans notre pays. L'art agricole chez nous vient, en effet, d'entrer dans une nouvelle phase par l'établissement des beurrieres et des fromageries; et, comme toutes les nouvelles situations, celle qui est faite aujourd'hui à la classe si nombreuse et si intéressante des agriculteurs a besoin d'être soumise à l'étude, d'être examinée froidement et avec les lumières de l'expérience et du savoir, pour que partout on puisse bénéficier des avantages qu'elle offre, sans souffrir des inconvénients qu'elle peut traîner à sa suite.

" Le gouvernement fédéral a compris ce besoin; et, à sa dernière session, il a déjà opéré certaines réformes, certaines améliorations, dans son département de l'agriculture. La presse du pays n'a eu qu'une voix alors pour acclamer la conduite du gouvernement; sa politique nouvelle et les députés qui avaient pris l'initiative de ce mouvement généreux et patriotique se sont gagné toute la confiance et la reconnaissance de leurs constituants et de leurs compatriotes.

" Mais les réformes qui sont aujourd'hui suggérées ne peuvent avoir d'effets, il ne faut pas l'oublier, qu'en autant que la classe qu'elles intéressent se mettra en position d'en bénéficier, d'en aider la mise en opération. Toute politique, en effet, même la plus sage et la plus efficace, ne pourra jamais faire accomplir un pas à l'agriculture dans la voie des améliorations et du progrès, si les agriculteurs ne se mettent pas vaillamment à l'œuvre et ne font pas tout en leur pouvoir pour faciliter et aider le travail de cette politique.

" Que ceux donc qui, aujourd'hui, ne veulent pas demeurer rétrogrades, dans la voie nouvelle où nous sommes entrés, se concertent, qu'ils se groupent, qu'ils étudient la situation qui leur est faite et qu'ils voient sagement à en retirer les bénéfices et à en écarter les obstacles.

" Encore une fois, à notre point de vue, le moyen le plus simple et le plus efficace d'atteindre ce but, c'est la création des cercles agricoles. Que nos lecteurs nous en veulent, s'ils le jugent à propos, de re-

venir encore à la charge à ce sujet; mais, en agissant ainsi, nous croyons favoriser leurs intérêts et recommander une cause qui est digne de l'attention de quiconque veut la prospérité et la richesse de la classe des cultivateurs en ce pays.

" Et puis, cette idée des cercles agricoles en est une qui a déjà prouvé son efficacité et qui a eu des applications nombreuses parmi nos populations rurales.

" Si, en effet, on consulte le rapport général du commissaire de l'agriculture pour l'année 1882-83, on y voit que depuis 1877, il a été fondé dans différents comtés de la Province de Québec 46 cercles agricoles, dont les opérations ont eu les résultats les plus avantageux jusqu'aujourd'hui et promettant pour l'avenir des succès encore plus considérables.

" A l'œuvre donc; et, ce que quelques localités ont déjà accompli, chaque paroisse peut l'opérer avec de l'entente et un peu de dévouement et de sacrifices."

CAUSERIE AGRICOLE

L'ENSEMENCEMENT DES TERRES.

L'ensemencement des terres est une des opérations les plus intéressantes de l'agriculture; il importe au succès des récoltes qu'il soit bien fait: pour cela, il faut que le grain ne soit ni trop ménagé ni prodigué, qu'il soit semé en plus ou moins grande quantité, plus clair ou plus épais selon l'espèce de grain, la qualité de la terre et les préparations qu'elle a reçues; il faut surtout qu'il soit répandu avec une grande égalité sur toute la superficie du sol.

La main de l'homme, dirigée avec intelligence, est-elle seule en état de faire tout cela, ou n'a-t-elle pas besoin, dans ce travail, d'être aidée par quelque machine? C'est ce qui est en question, et à cet égard les agronomes sont partagés d'opinion.

Selon quelques agronomes, rien n'est moins propre à semer toujours également que la plupart des semoirs imaginés jusqu'à ce jour; car l'égalité de la distribution des graines dépendant de l'uniformité du mouvement, il faut presque toujours supposer que l'animal qui fait mouvoir l'instrument n'aura rien d'inégal dans sa marche, et que la terre qu'on veut semer n'aura rien de raboteux: or, une pierre suffit pour anéantir ces suppositions et troubler l'opération des semoirs; d'ailleurs, disent ces agronomes, ces machines sont assez sujettes à se détraquer. Puis ils ajoutent: " Le meilleur semoir est la main d'un agriculteur exercé; elle n'est exposée à aucun accident et son opération est sûre, facile et prompte."

Ces observations, jusqu'à un certain point sont fondées, mais elles ne sont pas concluantes contre les semoirs, c'est à-dire qu'on ne doit point s'en servir; car on pourrait dire les mêmes choses sur la charrue et la herse, sujettes aussi à se détraquer, et employées souvent dans des terrains inégaux, raboteux, pleins de cailloux et de pierres. On ne les a pourtant point abandonnées pour cela. Le labour à la bêche est sans contredit plus parfait que celui qu'on ferait avec la meilleure charrue; cependant les charrues n'ont pas été mises sous le hangar, l'on s'en sert d'une manière générale, et tous les ans la charrue nous est offerte avec de nouveaux perfectionnements par ceux qui les manufacturent et qui s'étudient de plus en plus à en

modifier leurs défauts à l'égard des différentes terres, sur lesquelles on doit opérer.

On voit que le cultivateur, quelque exercé qu'il soit dans l'art agricole, s'est toujours aidé de machines qui lui ont paru simples, d'un usage commode, et propres à épargner son travail et son temps. Il tirerait cet avantage d'un bon semoir; il économiserait encore son grain, et s'assurerait des récoltes plus abondantes.

Les grosses graines et les petites.—Dans notre précédente *causerie agricole*, nous avons parlé du volume des grains; mais il est bon d'y revenir encore, et nous croyons intéresser nos lecteurs, en citant ce que dit à ce sujet M. P. Joigneaux.

Voici ce que nous lisons dans son *Traité des graines de la grande et de la petite culture* :

“ En général, les grosses graines d'une même espèce ou d'une même variété valent mieux que les petites, mais à la condition que ces grosses graines ne proviendront ni d'épis courts dans les céréales et autres graminées, ni de gousses courtes dans les légumineuses. En d'autres termes, de beaux épis et de belles gousses étant donnés, les meilleures graines de ces épis ou de ces gousses seront toujours les plus grosses. Dans le cas, au contraire, où nous aurions à choisir entre de belles semences provenant de gousses et d'épis écourtés et des semences de médiocre apparence provenant de longues gousses et de longs épis, ces dernières devraient être préférées et donneraient sûrement les produits les plus avantageux. Il doit y avoir un degré de petitesse au-dessous duquel les graines de végétaux spontanés ne descendent pas sous peine de stérilité; mais il doit y avoir aussi un degré de grosseur qu'on peut atteindre. ”

Nous avons souvent conseillé aux cultivateurs, de cultiver eux-mêmes les grains ou graines qu'ils destinent pour leur propre semence, et de réserver dans ce but un coin de leur terre ou partie d'un champ, qu'ils pourraient désigner sous le nom de *champ d'expérience*. Les cultivateurs y gagneraient énormément en accordant des soins particuliers à certains grains ou graines qu'ils voudraient réserver pour la semence. Ces grains ou graines ainsi semés sont appelés *semenceaux*, parce que leurs produits seront nos porte-graines.

Voici, à ce sujet, ce que dit M. Joigneaux :

“ Si nous voulons des plantes robustes, poussons les semenceaux à donner de fortes graines. Pour grossir ces graines, mettons la plante dans un milieu qui lui convienne, nourrissons-la bien, donnons lui de l'air, éloignons, par conséquent, les pieds les uns des autres, réservons peu de graines sur les parties les mieux placées, pinçons et supprimons les pousses gourmandes.

“ Il y a un avantage à pincer les porte-graines de pois; on réduit ainsi le nombre des gousses et on les obtient plus belles. Il en peut être ainsi de plusieurs autres produits.

“ Les cultivateurs de céréales, et qui font un commerce spécial pour la vente des céréales comme semence, attachent une grande importance au volume de la semence. Autrefois ils avaient la patience de choisir les plus beaux épis de leurs gerbes de blé, de

les battre, de vanner le grain, de l'étendre ensuite sur une table et de le trier à la main. Les gros grains étaient seuls gardés pour la reproduction. Aujourd'hui que nous avons de bons trieurs, pourquoi ne prenons-nous pas partout les mêmes soins ?

“ M. Villard, qui a tenté et obtenu la régénération d'une sorte de blé dans la Côte d'Or, nous a raconté qu'il avait pris, lui aussi, l'attention de le trier grain à grain. Un semis très clair, dans un excellent fonds, a fait le reste. On doit réussir de même avec toutes les autres plantes cultivées. Quant aux plantes des prairies, qui ont conservé la plupart de leurs caractères sauvages, il ne nous est pas démontré qu'elles seraient aussi souples, aussi dociles que le blé qui a dû être modifié par une longue culture dans son organisme, dans son tempérament; mais nous tenons, sinon pour certain, au moins pour très probable, que ces plantes sauvages cultivées en lignes, sarclées, bien nourries, fourniraient de plus grosses graines que dans les prés ou au bord des chemins et des bois. Ce résultat, on en conviendra, ne serait pas à dédaigner. Cette semence de choix fournirait nécessairement des récoltes superbes et peut être plus précieuses. ”

Il est hors de doute qu'on a raison de préférer les grosses graines aux petites, toutes les fois que l'on veut obtenir des plantes vigoureuses.

Récolte de graines de trèfle destiné à la semence.—Comme l'usage du trèfle pour les prairies artificielles est devenu général, nous croyons utiles de donner quelques renseignements à ce sujet, que nous empruntons à M. P. Joigneaux.

Voici ce que nous lisons dans son *Traité des graines* :

“ La bonne graine de trèfle n'est pas aussi répandue qu'on pourrait le croire. Tantôt, elle a été récoltée sur des tiges trop frêles; tantôt, elle n'a pas atteint un degré de maturité convenable, et la moisissure s'en est emparée; ou bien encore, l'on a forcé sa dessiccation au four; ou bien, enfin, elle est trop âgée.

“ Plus la graine de trèfle est grosse, lourde, luisante, et plus sa couleur se rapproche du jaune doré et s'éloigne du violet, mieux elle vaut. Quand cette graine a été séchée au four, son brillant disparaît; elle se ternit et passe sensiblement à une nuance brun.

Ce qu'il y aurait de mieux à faire pour obtenir une bonne graine de trèfle pour semence serait, nous dit M. Joigneaux, de réserver une partie de terrain pour y produire les porte-graines de trèfle; nous obtiendrions, par ce moyen, de plus belles tiges et par conséquent de plus belles têtes; on devrait toujours les prendre sur une seconde coupe de deuxième année, après avoir eu soin de faire la première coupe de très bonne heure. Ce que l'on perdrait en fourrage, on le gagnerait facilement d'ailleurs.

C'était l'opinion d'un célèbre agronome, M. Miller; c'était aussi celle de M. Bose, qui fait autorité, et voici ce que ce dernier écrivait: “ Le plus communément, on réserve la seconde pousse de la seconde année des trèfles pour semences; cependant le principe que plus les plantes sont vigoureuses, et plus la graine est grosse et plus les semis sont beaux, devrait engager à toujours employer la première pousse de la seconde année.

" Nous nous sommes demandé, dit M. Joigneaux, s'il ne serait pas avantageux de laisser monter à graines la première pousse de la seconde année, au risque de sacrifier quelques milliers de livres de fourrage. Ici, les résultats condamnent la théorie. Il ne faut pas prendre la graine sur des tiges d'une trop grande vigueur. "

" Nous avons remarqué, avec d'autres cultivateurs, dit Yvart, que les graines produites par la première végétation du printemps étaient généralement moins bonnes que celles de la seconde, ce qu'il faut attribuer à ce que cette végétation est ordinairement trop vigoureuse pour cet objet, parce que la luxuriance des tiges et des feuilles est généralement aux dépens de la fructification, et qu'elles versaient souvent, d'ailleurs, si on les laissait longtemps sur pied après la floraison. Il est donc plus avantageux, sous plusieurs rapports importants, de n'obtenir la graine que de la seconde pousse, qui est toujours plus nette, plus droite et plus modérée dans son essor; mais il est essentiel que la première pousse soit récoltée le plus tôt possible, afin de ne pas trop retarder la maturité de la semence produite par la seconde, et on la fait quelquefois pâturer de bonne heure au printemps. "

Il est des cultivateurs qui prennent la graine de trèfle sur la première pousse de troisième année. On obtient ainsi plus de graines, mais elles sont mal nourries.

De son côté, M. de Gasparin se prononce contre les semis trop serrés: " Les trèfles, les sainfoins, dit-il, trop serrés produisent des tiges grêles, peu ramifiées. Il y a donc une certaine discrétion à mettre dans le rapprochement de ces plantes. Il n'est pas bien sûr que la pratique soit encore arrivée à ce point juste qui pourrait favoriser le plus grand développement. "

Il est hors de doute qu'un cultivateur qui ferait ses graines de trèfle à part, sur une récolte bien claire, bien propre, réaliserait une excellente innovation.

Dès que la plupart des têtes sont mûres, on les fauche par un beau temps; on met le trèfle en andains et on le retourne une fois. En temps de pluie, on le lie par petites bottes que l'on place debout sur leur base, afin que l'eau ne séjourne point à la partie supérieure. Dans certaines contrées, on récolte les têtes d'abord, et on les met en sacs pour les conduire de suite à la ferme. En second lieu, on fauche les tiges. Cette méthode exige plus de main-d'œuvre que la précédente, mais elle n'est pas moins recommandable.

Il n'est pas nécessaire de battre de suite au fléau les porte-graines du trèfle. Il suffit de bien les dessécher, de les conserver en grange jusqu'à l'heure des besoins, de les étendre de nouveau au soleil, sur des draps, pour faciliter la séparation de la semence, et d'opérer ensuite le battage. Gardez-vous bien de la dessiccation au four; car elle peut avoir de gros inconvénients.

Les graines de trèfle que nous livre le commerce sont dépouillées de leur enveloppe; mais quand nous les produisons nous-mêmes, nous avons intérêt, parfois, à ne pas les en dépouiller, attendu qu'elles valent mieux que les graines nues pour les semis du printemps en terre sèche.

Industrie laitière.

Défaut de nos produits de laiterie, des causes qui produisent ces défauts et des moyens que je crois les plus prompts et les plus sûrs pour y remédier.

DÉFAUTS DE NOS FROMAGES.

Le principal défaut que l'on trouve dans l'exploitation frôgère de la province de Québec consiste dans l'emballage.

Causes.

Les bottes que l'on emploie sont impropres à cet usage. La fermentation (*ouring*) de nos fromages est défectueuse au commencement et à la fin de la saison laitière. Elle l'est aussi durant les fortes chaleurs de l'été.

Fromageries trop légères mal construites et incapables de protéger le produit contre les influences atmosphériques.

Remèdes.

Pour améliorer la qualité moyenne de nos fromages, il suffirait de faire acquérir la science d'Ontario par des fromagers intelligents, et d'employer ensuite ces fromagers comme instructeurs et inspecteurs de fromageries, là où la fabrication est défectueuse.

Répandre par des publications, etc., les connaissances nécessaires à la bonne fabrication du fromage et à l'établissement de bonnes fromageries. Il faudrait aussi recommander la fabrication et l'emploi de bonnes bottes pour l'emballage.

DÉFAUTS DE NOS BEURRES.

1o. Fabrication défectueuse chez le plus grand nombre des cultivateurs, surtout chez ceux qui tiennent des petits troupeaux de vaches.

Causes.

Manque de connaissances et de temps nécessaire à la fabrication de ce produit. Les occupations ordinaires d'une fermière sont trop nombreuses et trop variées pour lui permettre d'accorder à la confection du beurre, le temps, le soin et l'attention nécessaires. La main-d'œuvre est à présent trop chère pour pouvoir dans ce cas l'utiliser avec avantage. Pour ces raisons, la fabrication du bon beurre d'exportation est à peu près impossible sur les $\frac{2}{3}$ des fermes du Canada.

Remèdes.

1o. Répandre les connaissances générales sur la fabrication du beurre, par des brochures, etc.
2o. Etablir des laiteries publiques ou bourreries.

II

MANQUE D'UNIFORMITÉ DANS LA FABRICATION.

Causes.

1o. Manque d'uniformité dans les procédés suivis, et dans les principes généralement acceptés.
2o. Le beurre est fabriqué par un trop grand nombre de personnes inexpérimentées, qui n'ont pas d'aptitudes ni de goût pour ce genre de travail.

Remèdes.

1o. L'adoption de procédés spécialement adaptés aux besoins du pays; et l'enseignement d'une seule doctrine scientifiquement étudiée et pratiquement éprouvée par des hommes compétents et désintéressés dans une station expérimentale.
2o. L'établissement de beurrieres.

III

MANQUE DE QUALITÉS DE CONSERVATION.

Causes.

Il n'est pas généralement reconnu qu'il se fabrique deux espèces de beurre que l'on considère de 1^{re} qualité, mais qui servent à des fins un peu différentes, l'une a une saveur très prononcée (comme les beurres Français et Américains) et se conservent moins longtemps; l'autre a une saveur moins prononcée, comme le beurre Danois par exemple, mais il se conserve plus longtemps.

Cette dernière espèce est celle qui à tous les points de vue, convient le mieux au Canada. Nous ne fabriquons le beurre qu'environ 7 mois de l'année. Alors les beurres fabriqués pour la consommation locale doivent se conserver aussi longtemps que ceux que l'on destine à l'exportation.

Pour l'exportation lointaine, il est bien compris qu'il n'y a que les beurres qui se conservent longtemps qui peuvent être fabriqués avec profit.

Remèdes.

- 1o. Répandre les connaissances qui conviennent à la fabrication du beurre qui se conserve longtemps.
- 2o. Il n'y a pas de meilleur manière de répandre ces connaissances, que par le moyen d'une station expérimentale.

IV

Des difficultés que l'on éprouve à écouler nos beurris, lorsqu'ils entrent en concurrence avec les beurres étrangers, sur le marché anglais.

Causes.

La Franco expédie son beurre en Angleterre 8 à 10 jours après sa confection.

L'Allemagne envoie les siens tous les quinze jours, et les beurres Danois arrivent sur le même marché 3 à 4 semaines après leur confection.

Les nôtres sont souvent expédiés après avoir passé 4, 5, 6 et même 8 mois chez le cultivateur.

Il est facile de comprendre que dans des conditions semblables, la concurrence est impossible.

Remède.

L'établissement de beurrieres à cause de la quantité, permet des expéditions toutes les semaines, ce qui ne pourrait pas avoir lieu avec le beurre fabriqué en petite quantité chez le cultivateur.

Donc le beurre pourrait être expédié des fabriques chaque semaine, la durée de la traversée transatlantique est de quinze jours. Les retards qui accompagnent la mise des produits sur la table du consommateur peuvent prendre encore huit jours. Par ce moyen, rien ne pourra empêcher la mise de nos beurres sur la table du consommateur Européen 4 à 5 semaines après sa confection.

Ainsi si nous mettons à profit les moyens scientifiques et économiques que nous avons à notre disposition, nous serons bientôt en état de faire une concurrence avantageuse aux producteurs Européens.

CONCLUSION.

Après ce qui précède, il est facile de voir que pour améliorer la qualité moyenne de nos beurres, assurer l'uniformité dans la production, et faciliter l'expédition immédiate sur les marchés étrangers, il faut établir des beurrieres.

L'établissement de beurrieres est donc le levier le plus puissant que nous puissions employer pour améliorer et développer l'industrie beurrière en Canada.

Il est donc de la plus haute importance de répandre les connaissances nécessaires à l'établissement de beurrieres.

Pour établir des beurrieres, il faut des chefs de laiterie habiles et expérimentés, et pour en avoir il faut en former. On peut en former par l'établissement de laiteries-écoles, sur les différents points du pays.

Pour enseigner la fabrication du beurre dans les laiteries-écoles, il faut une doctrine définie, des procédés scientifiquement étudiés et pratiquement éprouvés. Ceci ne peut se faire que dans une station laitière expérimentale.

L'établissement d'une station laitière expérimentale dans le genre de celles qui existent en grand nombre en Europe, voilà le point de départ.

La doctrine étudiée dans une station laitière expérimentale devra être enseignée dans les laiteries-écoles, et pratiquée dans les beurrieres en général, et les beurrieres répandront les connaissances pratiques sur la fabrication du beurre chez les cultivateurs.

Dans le dernier paragraphe, nous avons un résumé de l'organisation d'un système d'enseignement théorique et pratique de la laiterie, semblable à celui qui existe au Danemark, et en ce qui concerne la fabrication du beurre, le Danemark est sans contredit le pays le plus avancé du monde.

Il ne faut pas s'effrayer et croire que l'application de ce système demandera beaucoup de temps avant que de donner des résultats, car il n'est pas nécessaire de parcourir la route battue par les Danois, il suffit de profiter de leur expérience, et d'appliquer leur sciences aux conditions particulières de ce pays.

L'inspection telle que proposée a pour but principal d'amener une réforme dans la fabrication. Comme remède, je crois que l'inspection serait déficiente, car ce qui rend la fabrication déficiente, c'est le manque de connaissances chez le cultivateur, et les conditions particulières dans lesquelles il se trouve. Or l'inspection ne répandra jamais des connaissances, et ne remplacera pas la main-d'œuvre. Conséquemment l'ins-

pection ne produira pas grand effet, parce que le mal est trop général dans la fabrication du beurre.

Le tout respectueusement soumis.

S. M. BARRÉ, Professeur.

Le jardin potager.

Nous avons souvent conseillé l'établissement d'un verger potager sur chaque ferme. Ce n'est pas assurément que les jardins potagers manquent pour chaque ferme, car c'est l'exception où il n'y a pas de jardin potager. Mais ce qu'il a de plus rare, c'est un jardin potager tenu dans un bon état de production.

La plainte la plus fréquente que nous entendions depuis l'établissement des fromageries, c'est qu'on n'a pas assez de lait pour la consommation des ouvriers de la ferme. Nécessairement si l'on veut se mettre au niveau des industries agricoles qui s'implantent au milieu de nous, et en tirer le plus grand profit, il faut aussi changer nos habitudes au point de vue de la nourriture, comme en d'autres cas. Combien le jardin potager pourrait nous apporter une nourriture substantielle qui remplacerait bien plus avantageusement le lait caillé que nous n'avons pas en fournissant le lait à nos fromageries. Combien de légumes de choix, si nous savions bien les préparer pour la table, feraient de bons plats propres à satisfaire les appétits les plus difficiles. Mais pour cela, il faut prendre un soin tout particulier à la culture du jardin potager dans lequel on peut faire entrer les meilleurs légumes.

Pour stimuler davantage notre zèle vers cette culture, nous ne pouvons mieux faire que de publier ce que dit Mathieu de Dombasle relativement au jardin potager. Ce qu'il en dit n'a rien perdu de sa valeur, car ce qu'il a écrit il y a plus de soixante ans, paraît avoir été écrit pour les cultivateurs de nos jours.

"Rarément, dit Mathieu de Dombasle dans son *Calendrier du Bon Cultivateur*, on trouve dans les exploitations rurales un jardin suffisant pour la consommation du ménage; presque partout on y voit un petit carré de terre à peine consacré à la culture des plantes potagères les plus grossières, et ordinairement des espèces les plus mal choisies; et encore cette culture est-elle si mal entendue et si peu soignée, qu'on ne tire de ce chétif jardin qu'une très petite partie du produit qu'on pourrait en attendre: des arbres à fruits en petit nombre, lorsqu'il y en a, et presque toujours des espèces de la qualité la moins recommandable.

"Cependant rien ne contribue davantage au bien-être des familles et à l'entretien de la santé, dans toute la population de la ferme, que cette abondance de légumes qu'il est facile de se procurer pendant tout le cours ou une plus grande partie de l'année; et la dépense qu'entraîne cette production est si petite, un jardin potager qui est bien soigné produit une telle masse de substances alimentaires, que, sous le rapport de l'économie dans l'entretien du ménage, un jardin est aussi profitable qu'il est favorable au développement du bien-être et de la santé, dans la classe des hommes employés à la culture de la terre."

Nous ne doutons pas que beaucoup de cultivateurs ne regardent comme une espèce de luxe de consacrer un demi arpent ou un arpent de leurs terres à la formation du jardin potager; mais avec un peu plus

d'expérience sur cette matière, ils s'apercevront bien tôt que cet arpent leur rapporte réellement autant que trois ou quatre arpents de leurs récoltes les plus lucratives: tout ce que leur famille ou leurs gens consommeront en légumes sera autant de diminué sur la consommation du pain qui est d'autant plus coûteux que le plus souvent on en est réduit à acheter la farine une grande partie de l'été, pour nourrir la famille et la main d'œuvre. Combien même on n'en serait pas réduit à acheter de la farine, eussions-nous même du blé à vendre, qu'il serait encore avantageux d'avoir un jardin potager; parce qu'en économisant le pain, nous aurions peut-être du blé à porter au marché ou à vendre à nos voisins.

En calculant l'économie que nous pourrions réaliser sous tous les rapports, on verra que la production du jardin est trois ou quatre fois plus considérable que celle des plus riches terres à blé; car avec des soins et une bonne culture, on peut faire produire à un terrain, en plantes potagères diverses, une masse de substances alimentaires infiniment plus considérable qu'aux meilleurs sols cultivés en céréales. Mais ces produits abondants ne peuvent s'obtenir que par une culture soignée et le meilleur choix de légumes. Par exemple, la culture des pommes de terre, si générale parmi nous, nous paraît indispensable, et lorsqu'elle manque c'est un cri d'alarme parmi nous. Il en pourrait être également pour les choux, les carottes, les betteraves, les navets, les pois et les fèves, si nous nous attachions à ces cultures d'une manière sérieuse, en y appliquant des soins actifs et intelligents.

« La plus grande difficulté, dit Mathieu de Dombasle, qui se présente communément pour la culture d'un jardin dans une ferme, c'est de trouver la personne qui le dirigera ou qui en exécutera les travaux; les jardiniers de profession sont fort rares dans les campagnes, et d'ailleurs, à la réserve des grandes exploitations agricoles, le salaire d'un jardinier serait trop coûteux pour la ferme; le chef de l'exploitation, d'un autre côté est trop occupé à d'autres travaux pour pouvoir se livrer lui-même à la culture du jardin et d'en diriger les travaux.

« Je ne connais, dit M. de Dombasle, qu'un moyen pour la culture économique d'un jardin dans une ferme, c'est que la maîtresse de la ferme en prenne elle-même la direction. Par la nature même des choses, cette branche de l'économie rurale entre dans ses attributions: ses occupations sédentaires lui permettent d'avoir toujours l'œil sur le jardin, pourvu qu'il soit situé dans le voisinage de la maison; elle peut y utiliser, de la manière la plus profitable, les instants que les autres occupations du ménage laissent libres, soit pour elle, soit pour ses filles qui l'aident dans le ménage; enfin personne plus que la maîtresse de la maison, ne connaît mieux les besoins du ménage en légumes divers et pour chaque saison de l'année; en sorte que personne n'est plus à portée qu'elle de diriger les cultures de manière à assurer un approvisionnement constant.

« Aussi, si l'on rencontre une ferme qui se fait distinguer par un jardin potager plus étendu et plus soigné que les autres, que l'on prenne des informations et l'on reconnaîtra toujours que c'est la ménagère qui en dirige la culture. A toutes celles qui voudront

prendre ce soin, nous promettons la plus agréable distraction à leurs travaux intérieurs et une source de bien-être pour le ménage et de jouissances pour celles-mêmes qui feront bientôt de la culture du jardin, l'occupation la plus douce et la plus attrayante. »

Choses et autres.

Noyade à Ste Anne de la Pocatière.—La paroisse de Ste Anne vient d'être jetée dans le douil par la mort de trois de ses concitoyens, sous des circonstances les plus douloureuses: MM. Wm Bérubé, Théophile Lévêque et Callixte Lévêque. Vendredi dernier, à quatre heures de l'après-midi, ces trois paroissiens prenaient place dans une frêle embarcation, pour y faire la course aux marsouins qui se trouvaient dans l'intérieur de la pêche. Il y avait là certainement imprudence, car il faisait un grand vent. L'embarcation a chaviré sans qu'il fut possible de leur porter secours, malgré que l'on ait tenté de la faire avec une autre embarcation qui ne valait guère mieux que la première. Heureusement que ces derniers ont été forcés de rebrousser chemin, car nous aurions eu à déplorer la mort de six de nos concitoyens au lieu de trois.

La pêche aux marsouins est payante, mais ceux qui y prennent part ne doivent pas la faire au risque d'y perdre la vie. La première chose à prévoir, c'est de se prémunir contre les accidents. On ne devrait permettre la pêche aux marsouins qu'à la condition que ceux qui s'y livrent aient à leur disposition des embarcations convenables.

Un seul de ces noyés a été retrouvé, M. Théophile Lévêque.

La fête des arbres.—Les journaux nous rapportent que la plantation des arbres, ce jour-là, a été faite avec non moins d'enthousiasme que l'année dernière. A Québec surtout, nos ministres provinciaux, nombre de députés de l'Assemblée Législative, plusieurs membres du Conseil Législatif, le maire de Québec et les notables de la ville, ont pris part à cette fête de la plantation des arbres.

Les membres du Cercle agricole de St-Agapit de Beauvillage ne sont pas demeurés indifférents à ce beau mouvement qu'ils ont si bien inauguré l'année dernière, grâce à l'initiative et au concours de leur curé, le Révérend M. Montminy. Tous se sont mis à l'œuvre, entre autres, M. Chs Fréchette qui a planté 150 érables et M. Ls Olivier 100 pommiers; ce dernier avait déjà planté autant de pommiers l'année dernière.

Un ami de Carleton (Baie-des-Chaleurs), nous apprend que dans cette paroisse, la plantation des arbres a été faite sur une grande échelle ce jour-là. Les cultivateurs ont tenu à honneur de faire des plantations sur l'immense parterre qui avoisine l'église. Eux si zélés à contribuer à l'embellissement intérieur et extérieur du Couvent qu'ils possèdent, n'ont pas voulu rester indifférents à l'égard de cette institution dont ils apprécient l'importance, car ce jour-là, ils ont planté une centaine d'arbres forestiers en face du Couvent.

La plantation des arbres à Ste-Anne de la Pocatière a été remise au lendemain, à cause du mauvais temps. Le 13, il y avait au Collège grand cougé. Les élèves de cette institution en ont profité pour faire des plantations et établir une érablière sur une des terrasses dans le voisinage du Collège; on y a planté plus de cent érables. Dans une quinzaine d'années, les élèves n'auront que trois à quatre minutes de marche à faire pour se rendre à la sucrerie, où ils pourront s'en donner à cœur joie.

Les élèves de l'école d'agriculture ont fait force plantations d'arbres forestiers et fruitiers sur la ferme et dans le voisinage de la ferme, de même que la taille des arbres.

RECETTES

Le "piétin" des moutons.

On nomme piétin un ulcère qui se forme au pied du mouton, sur la sole de l'onglon. Il faut couper la corne et laver l'onglon avec du sulfate de cuivre.

La "pourriture" chez les moutons.

La pourriture qu'on appelle aussi foie pourri, la maladie du foie ou Paymer, attaque principalement les moutons qui paissent dans les lieux marécageux. Un régime sec et salé est ce qui a le mieux réussi jusqu'à présent pour guérir les animaux qui

commencent à en être attaqués, et surtout pour prévenir ses ravages dans les troupeaux.

On reconnaît qu'un mouton est attaqué de la pourriture lorsqu'il a les yeux et les lèvres pâles, la contenance incertaine, lorsque la laine se détache pour peu qu'on la tire, qu'il mange peu ou point.

MAISON A VENDRE

AU

VILLAGE DE STE ANNE DE LA POGATIERE.

A VENDRE, une magnifique maison, à deux étages, grandeur 40 x 30, située à quelques arpents de l'Eglise, du Collège et du Couvent; avec en outre une autre maison y adjoignant, avec fournil et étable; de plus un magnifique verger. Cette maison est située avantageusement pour le commerce, étant au centre du Village de Ste Anne.

Prise de possession au 1er septembre prochain.

S'adresser à

FIRMIN H. PROULX.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DES COMTES DE STANSTEAD ET SHERBROOKE.

Les membres de la susdite Compagnie sont par les présentes notifiés que les taux suivants de cotisation ont été prélevés sur les Billets de dépôt en force aux dates ci-dessous mentionnées, pour couvrir les pertes et les dépenses de l'année finissant le 1er septembre 1883.

15 Septembre 1882	1	par cent
15 Octobre	"	"
15 Novembre	"	"
15 Décembre	"	"
15 Janvier 1883	"	"
15 Février	"	"
15 Mars	"	"
15 Avril	"	"
15 Mai	"	"
15 Juin	"	"
15 Juillet	"	"
15 Août	"	"

8 par cent.

Les dites cotisations, formant huit par cent, du montant originnaire du Billet de dépôt (déduction faite de ceux qui sont annulés par endossements), devront donc être payés au Bureau de la compagnie, à Sherbrooke, ou à un agent de la compagnie à ce dûment autorisé.

Par ordre du Bureau,

GEO. ARMITAGE,
Sec. Trésorier.

Sherbrooke, 3 octobre 1883.

23 Mai 1884.

L'ACTE DES LICENCES POUR LA VENTE DE LIQUEURS, 1883.

A VIS est par le présent donné, que le 27 juin prochain, à DIX heures du matin, il y aura au Palais de Justice du District de Kamouraska, en la ville de Fraserville, une assemblée du Bureau des Commissaires de Licences pour l'arrondissement de Témiscouata, aux fins de délibérer sur les demandes de certificats pour les licences que l'Acte précité l'autorise à accorder.

Par ordre du Bureau,

L. V. DUMAIS,
Inspecteur en chef.

Fraserville, 19 mai 1884.

23 mai 1884.

ORGUES-HARMONIUMS "DOMINION"

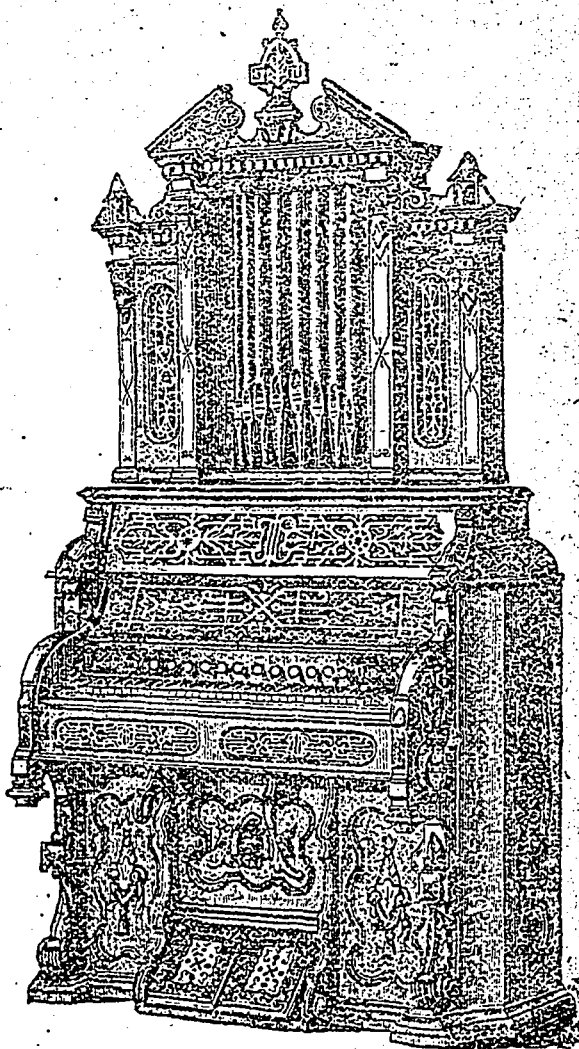
FABRIQUÉS A

BOWMANVILLE, ONT.

Pour Chapelles, Eglises et Salons.

50 PREMIERS PRIX

dans différentes parties du monde.



Satisfaction garantie.—Prix plus bas que partout ailleurs ou égard à la qualité.—Catalogues illustrés expédiés sur demande.—Prix de ces instruments: de \$50 à \$1000.

Une centaine d'instruments toujours en magasin.

S'adresser à

L. E. N. PRATTE

No. 1676, Rue Notre-Dame, Montréal

Dépôt Général des Orgues "DOMINION."